

Ce n'était pas là notre ambition, au reste; puis cela n'était pas dans nos moyens. Nous allions à Miscouche non pas pour nous réunir, comme il convient à ceux qui moissonnent, mais pour semer, pour travailler."

La convention avait attiré à Miscouche une grande foule d'Acadiens venus de tous les coins des provinces maritimes, et plusieurs étrangers. On a fait à cette diète nationale du travail sérieux et à voir l'enthousiasme qui a régné tout le temps de la solennité, on peut dire avec certitude: l'Acadie française ne mourra pas.

Il a été décidé d'enrayer le mouvement d'émigration aux Etats-Unis, en détournant le courant des émigrants du côté des terres vacantes du Nouveau-Brunswick. Une société de colonisation a été fondée à cet effet.

D'autres résolutions se rattachent à la langue et à l'éducation française. On a transmis une adresse au gouvernement de l'Ile du Prince Edouard mandant que l'enseignement de la langue française, dans les districts scolaires français, soit mis sur le même pied que l'enseignement de la langue anglaise, que les professeurs reçoivent pour l'enseignement du français les mêmes rémunérations pécuniaires et avancements que pour l'enseignement de l'anglais, et que l'inspection des écoles se fasse en français comme en anglais dans les localités françaises.

Pour la propagation de la langue, qui se perd considérablement, surtout sur l'Ile et à la Nouvelle-Ecosse, une société dite *Ligue française* a été organisée.

Sir Hector Langevin en est le président honoraire. En autant qu'il sera possible, des sociétés paroissiales s'organiseront et se tiendront en rapport avec la société générale. Celle-ci, au reste, désire se rattacher à une société du même nom, récemment formée en France, dans un but analogue.

Des résolutions très importantes sur l'agriculture et l'industrie furent ensuite adoptées, puis le rapport de la troisième commission, sous la direction de M. l'abbé S. Doucet, curé de Poquemouche, et du Révd Père A. Cormier, fut confirmé au milieu des vivats universels et avec un enthousiasme délirant: le drapeau tricolore, c'est-à-dire le drapeau de la France, est désormais le drapeau national de l'Acadie française, comme il est le drapeau des Canadiens français, comme il est le drapeau de tous les Français du monde.

Comme marque distinctive de la nationalité acadienne, il y a une étoile, dans la partie bleue du drapeau, l'étoile de l'Assomption. L'air national sera l'*Ave Maris Stella* du chant grégorien, avec des paroles françaises.

"La scène, dit le *Moniteur*, qui accompagna l'adoption du drapeau et le chant de l'*Ave Maris Stella*, était solennelle et touchante; un grand nombre pleuraient. C'est qu'au lieu de la mort nationale, le peuple acadien saluait dans son drapeau l'emblème de la vie nationale se levant sur lui pour la première fois depuis 1713."

— Nous empruntons le paragraphe suivant au *Travailleuse* de Worcester.:

"Nous enregistrons avec plaisir une nouvelle entreprise canadienne. M. Joseph Dufresne, autrefois d'Acton, P. Q., jardinier pratique, qui a une vingtaine d'années d'expérience dans la culture des arbres fruitiers,

a planté une pépinière de 11,500 arbres fruitiers et rustiques sur le haut de la côte Bloomingdale, rue Orient. C'est la première pépinière plantée par un Canadien dans la Nouvelle-Angleterre. M. Dufresne, qui ne demeure aux Etats-Unis que depuis trois ou quatre années, va donner une impulsion nouvelle à la culture des arbres fruitiers; déjà ses services ont été requis par plusieurs citoyens de Worcester, qui ont à leur service des jardiniers qui ne s'entendent pas à la culture des arbres. Nous félicitons M. Dufresne et lui souhaitons des succès continus."

CAUSERIE AGRICOLE

CONNAISSANCES NÉCESSAIRES À L'ACHETEUR DU CHEVAL.

Indiquer sommairement les principaux traits de la conformation extérieure du cheval; faire connaître les défectuosités et les tares qui les déprécient; ou, en d'autres termes, donner un guide dans l'examen et le choix du cheval, tel sera le but de cette causerie.

Notre intention, en consacrant quelques numéros de la *Gazette des Campagnes* à ce sujet, n'est pas de donner des détails complets qui pourraient compromettre la matière d'un volume; ce ne sera pas non plus notre intention d'en apprendre à l'amateur instruit et observateur. Non; nous voulons seulement donner aux cultivateurs, sous une forme simple et saisissable autant que nous le pourrons, quelques notions sur l'art difficile de choisir le cheval selon les services auxquels on le destine: ce sera aussi notre but de prémunir les acheteurs de chevaux contre les ruses que savent parfois si bien mettre en pratique ceux qui font le commerce de chevaux, que l'on désigne sous le nom de *maquignons*. Nous nous appuierons pour cela sur les auteurs les plus autorisés qui ont traité de cette question.

Le choix du cheval est pour le cultivateur une chose embarrassante sous bien des rapports, quoique soit d'ailleurs le service auquel on destine cet animal, vu le grand nombre de vices, de défectuosités et de tares qui peuvent en diminuer la valeur.

Nous allons essayer, en écartant, autant que nous le pourrons, les expressions scientifiques, d'indiquer brièvement la conformation qu'on doit rechercher dans les diverses régions ou parties du corps, les tares qui peuvent s'y faire remarquer, puis jeter un coup-d'œil sur l'ensemble du cheval, ses aplombs, ses proportions et ses allures.

La tête du cheval, pour être bien conformée et belle par conséquent, doit être courte, carrée et sèche: courte et de volume moyen pour ne pas surcharger l'encolure et être légère à la main du conducteur; carrée, parce que cette forme résulte de la largeur du front, de l'amplitude des cavités nasales et de l'écartement des ganaches qui sont des dispositions essentielles; sèche enfin, parce que cet état, indice de race distinguée, contribue à la rendre gracieuse ou même temps qu'elle éloigne l'idée d'une constitution molle. Elle doit être attachée à l'encolure de manière qu'elle n'ait plus l'air d'y être *plaquée* ni d'en être *décousue*, car dans le premier cas elle se meut difficilement, dans le second cas elle a trop de mobilité et peu d'assurance dans les mouvements. Enfin, elle doit être inclinée à un angle de 45 degrés, c'est-à-dire d'après